

UN PROJET DE TERRITOIRE POUR 2030

RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

Mars 2020

- * Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- ** Plan Climat Air Energie territorial





LA DEMARCHE

OBJECTIFS:

- Alimenter le projet de territoire en cours de réflexion à travers le PLUi et le PCAET,
- Intégrer les habitants dans ces démarches.

MOYENS:

- En ligne d'octobre 2019 à mars 2020 sur le site internet de la CC Veyle,
- Diffusion d'affiches,
- Publication sur les réseaux et sites internet,
- Diffusion dans le Progrès.

CONTENU:

- 32 questions,
- Thèmes : cadre de vie, habitat, mobilité, équipements, commerces et services, environnement et paysages.

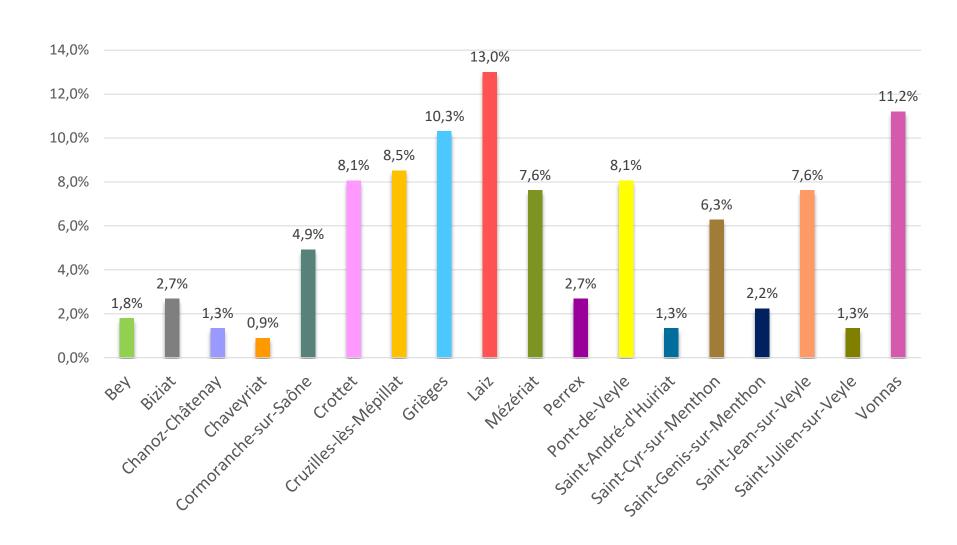


CADRE DE VIE

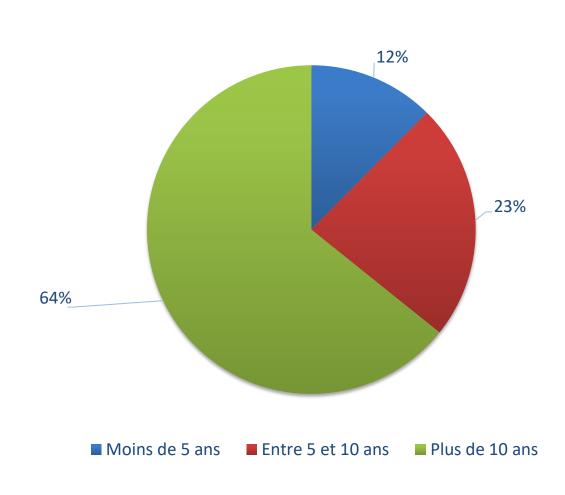




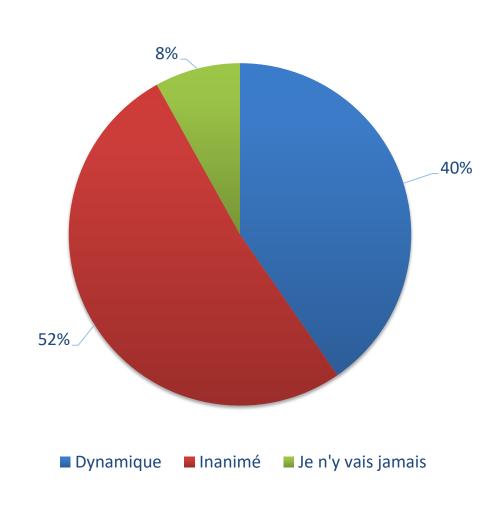
1. Dans quelle commune vivez-vous?



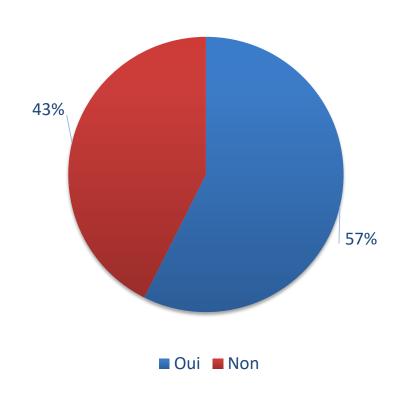
1.b. Depuis combien d'années ?



2. Comment qualifiez-vous le centre-bourg de votre commune ?



3. Faut-il aménager des espaces publics et lieux de rencontre entre habitants sur le territoire de la Communauté de communes ? Si oui, à quels endroits ?



<u>Commentaires des répondants</u>: surtout sur les places des villages dans les centres bourgs. Idée d'aménager des aires de jeux pour les enfants également.

SYNTHÈSE – CADRE DE VIE

A retenir:

- Toutes les communes sont représentées, avec Laiz, Vonnas et Grièges en taux de réponses les plus forts
- Une large majorité de personnes habitent sur le territoire depuis plus de 10 ans
- La moitié des habitants pensent que le centre bourg de leur commune n'est pas assez animé
- Certains pensent que le territoire est déjà assez doté d'espaces publics, mais d'autres pensent qu'il faut en développer, notamment sur les places des bourgs

<u>Lien avec les orientations du projet de territoire</u>:

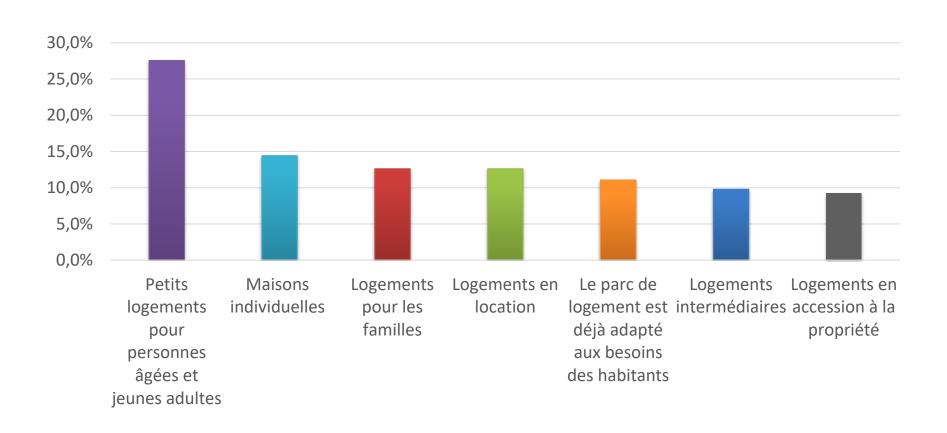
- Prendre en compte les besoins de toutes les communes du territoire et créer un projet intercommunal
- Le PLUi prévoit de structurer le développement des communes
- Le PLUi prévoit également de dynamiser les centres bourgs

HABITAT



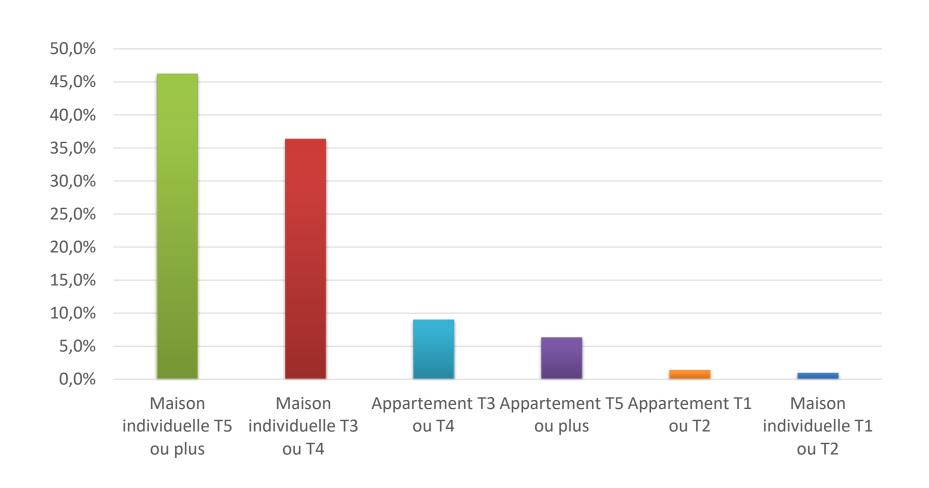


4. Quelle offre de logements faut-il développer en priorité ?

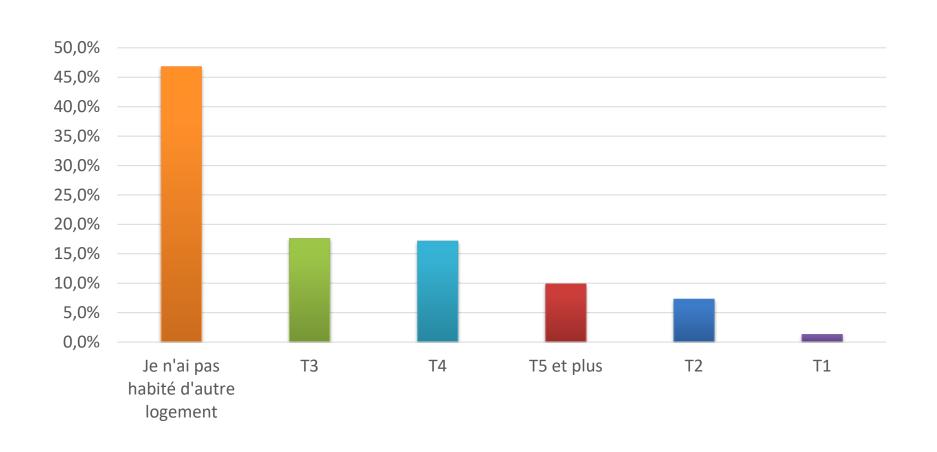


<u>Autres réponses</u>: logements adaptés pour personnes handicapées, petites maisons en logement social avec petit jardin, réhabiliter le parc existant avant de créer de nouveaux logements.

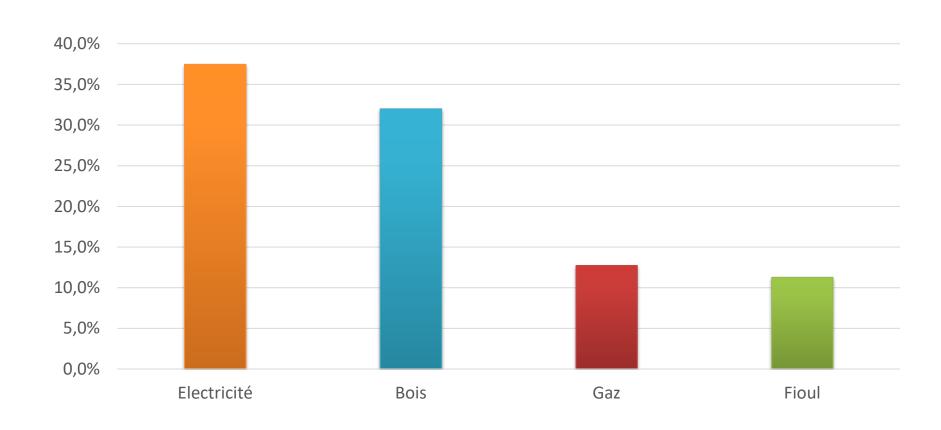
5. Dans quels types de logements habitez-vous?



6. Si vous avez habité d'autres logements sur le territoire, de quelle taille étaient-ils ?

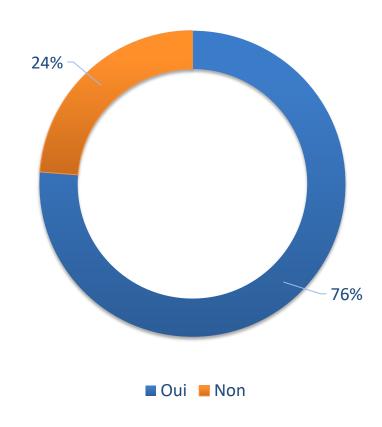


7. Quel type de chauffage avez-vous?



<u>Autres réponses</u>: géothermie, pompes à chaleur.

8. Votre logement est-il suffisamment isolé?



<u>Commentaires des répondants</u>: quelques travaux récents ou prévus, notamment le remplacement de fenêtres et de systèmes de chauffage.

SYNTHÈSE - HABITAT

A retenir:

- Les **petits logements** pour les jeunes et personnes âgées apparaissent comme le type de logement à développer en priorité. La plupart des habitants vivent dans des **grandes maisons** (T3 ou plus). Cela peut s'expliquer par la part importante de famille sur le territoire
- Près de la moitié des habitants n'ont habité qu'un seul logement sur le territoire
- ¾ des habitants déclarent que leur **logement est bien isolé**. **Quelques travaux** minimes sont prévus pour améliorer l'isolation

<u>Lien avec les orientations du projet de territoire</u>:

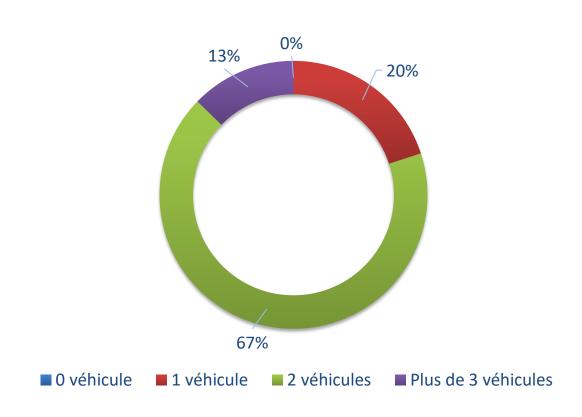
- Les études du PLUi ont identifié le manque de petits logements et les défauts du parcours résidentiel. Le PLUi prévoit de développer une offre de logements de qualité et adaptée aux besoins de la population
- Les études du PCAET ont démontré que l'isolation des logements permettrait de réduire de 21% les consommations d'énergie liées au secteur résidentiel, c'est pourquoi la CCV s'engage à communiquer sur les aides pour la rénovation de l'habitat. Elle réfléchit également à des actions en faveur de la rénovation de l'habitat

MOBILITÉ

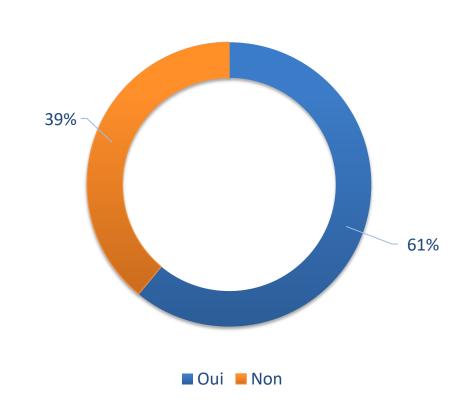




31. Nombre de véhicules par foyer :

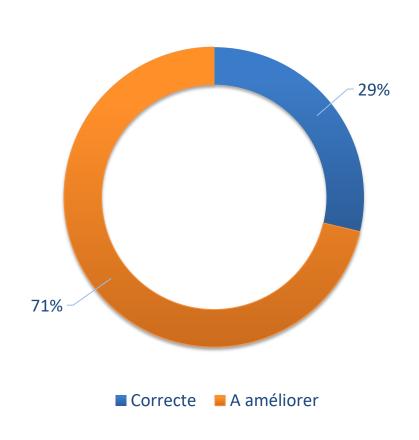


9. Faut-il créer des espaces mêlant stationnements voiture et vélo pour favoriser l'utilisation de plusieurs modes de déplacements ?

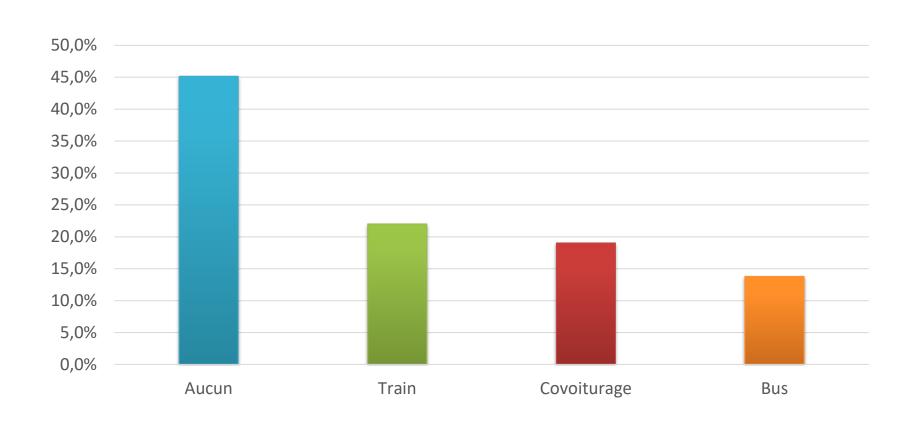


<u>Commentaires des répondants</u>: gares, places publiques, échangeurs d'autoroute, supermarchés, établissements publics, médicaux et para-médicaux

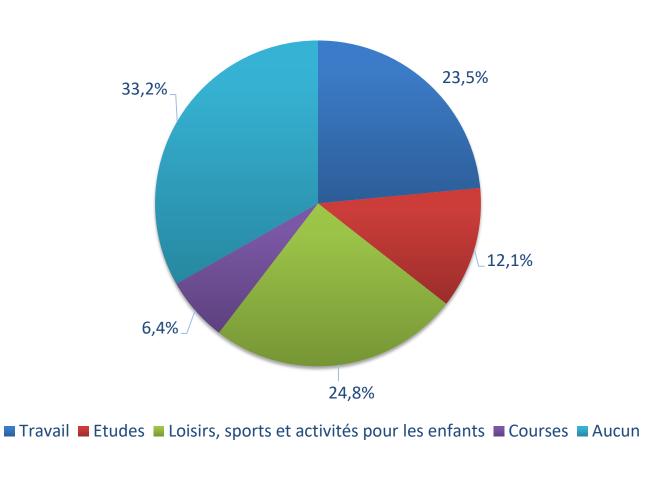
10. Que pensez-vous de l'offre de transports en commun ?



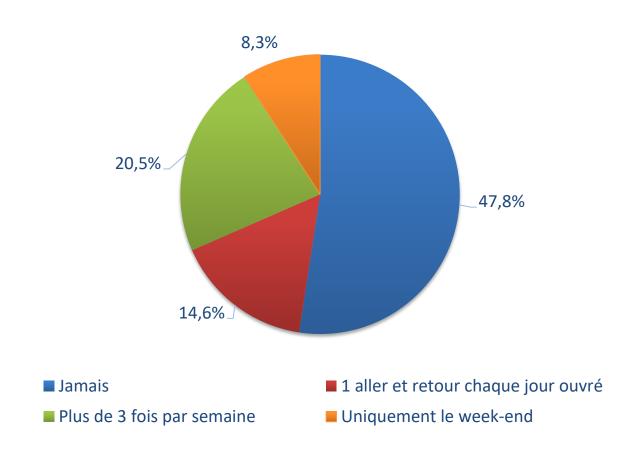
11. Quel(s) type(s) de transport en commun ou covoiturage utilisez-vous ?



12. Pour quels motifs utilisez-vous les transports en commun ?



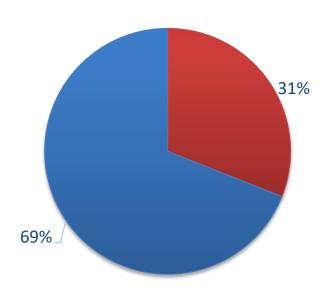
13. Combien de fois par semaine utilisez-vous les transports en commun ?



14. Que pensez-vous des horaires de passage des bus pour aller au collège et/ou au lycée ?

Collège:

Ma famille n'est pas concernée : 58%

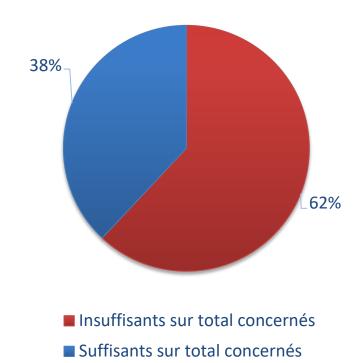


■ Insuffisants sur total concernés

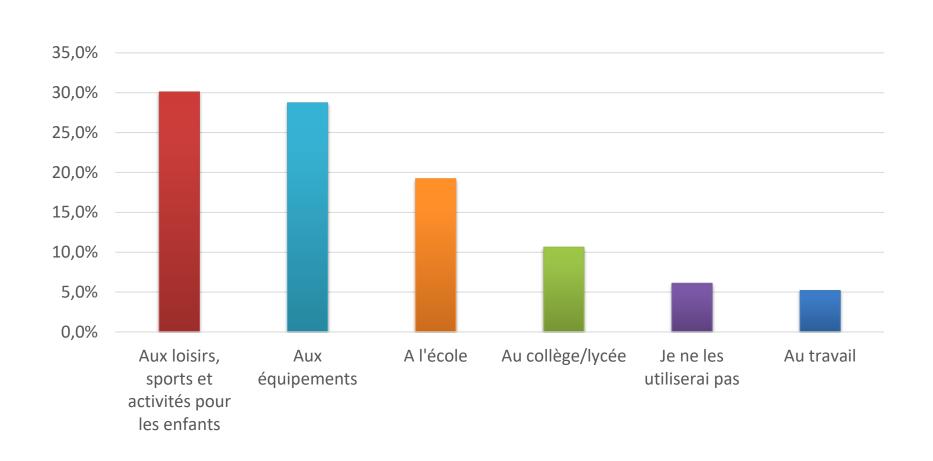
■ Suffisants sur total concernés

Lycée:

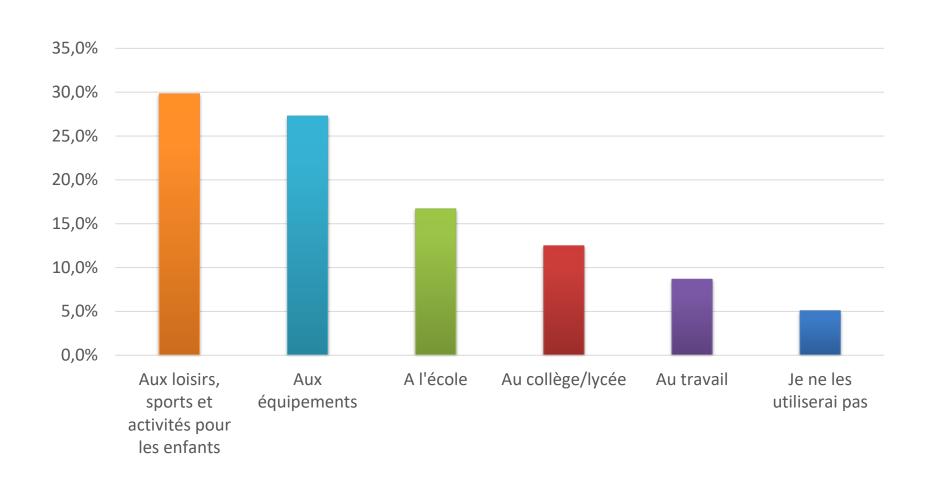
Ma famille n'est pas concernée : 73%



15. Si les cheminements piétons étaient développés et sécurisés, votre foyer les prendrait-il pour aller :



16. Si les cheminements cyclables étaient développés et sécurisés, votre foyer les prendrait-il pour aller :



SYNTHÈSE - MOBILITE

A retenir:

- Seulement **5**% des habitants déclarent ne pas vouloir utiliser des itinéraires cyclables et piétons sécurisés
- La majorité des habitants sont favorables au développement d'espaces liant plusieurs modes de transports
- La voiture est fortement utilisée : 67% des habitants ont **2 véhicules par foyer**
- La majorité des habitants pensent que l'offre de transports en commun est à améliorer. 45% déclarent ne jamais les utiliser.
- Les transports en commun sont surtout utilisée pour les activités, loisirs et se rendre au travail. Très peu s'en servent pour faire les courses
- Les horaires de passages de bus pour se rendre aux collèges semblent être meilleurs que ceux pour aller aux lycées

SYNTHÈSE - MOBILITE

<u>Lien avec les orientations du projet de territoire</u> :

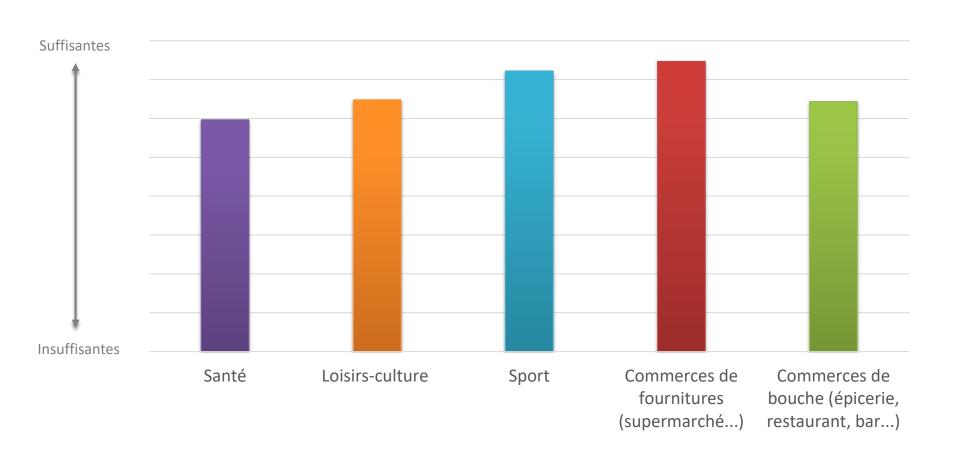
- Les études du PLUi et du PCAET ont mis en avant la **forte utilisation de la voiture individuelle**, ce qui est normal pour ce type de territoire, et la **faiblesse des transports en commun**
- Le PLUi intègre la création d'itinéraires cyclables et prévoit de structurer la croissance démographique selon l'offre de transports en commun et de services, afin de limiter les flux de déplacements
- La mobilité est l'axe le plus important du PCAET, avec des actions à mettre en œuvre d'ici 2026 telles que :
 - Développer des itinéraires cyclables
 - Renforcer l'offre de transports en commun
 - Sensibiliser la population et les entreprises aux mobilités douces
 - Développer des espaces de coworking et Maison France Service

ÉQUIPEMENTS, COMMERCES ET SERVICES

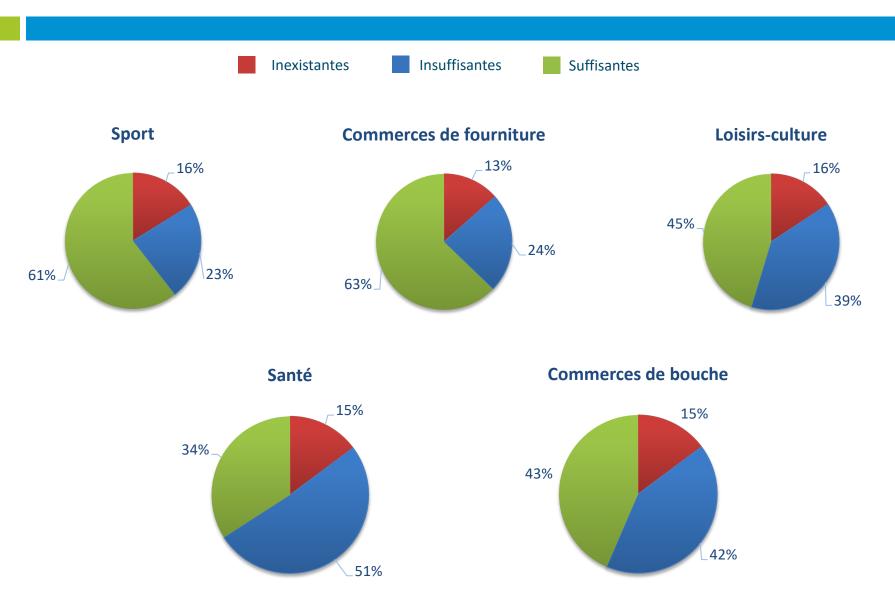




17. Comment jugez-vous les offres de services sur le territoire de la Communauté de communes ?

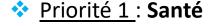


17.b. Comment jugez-vous les offres de services sur le territoire de la Communauté de communes ? *Détails*



18. Quels seraient les commerces, services et équipements à développer ?

Priorité forte



Priorité 2 : Personnes âgées

Priorité 3 : Petite enfance

Priorité 4 : Alimentaire

Priorité 5 : Loisirs

Priorité 6 : Culture

Priorité 7 : Sport

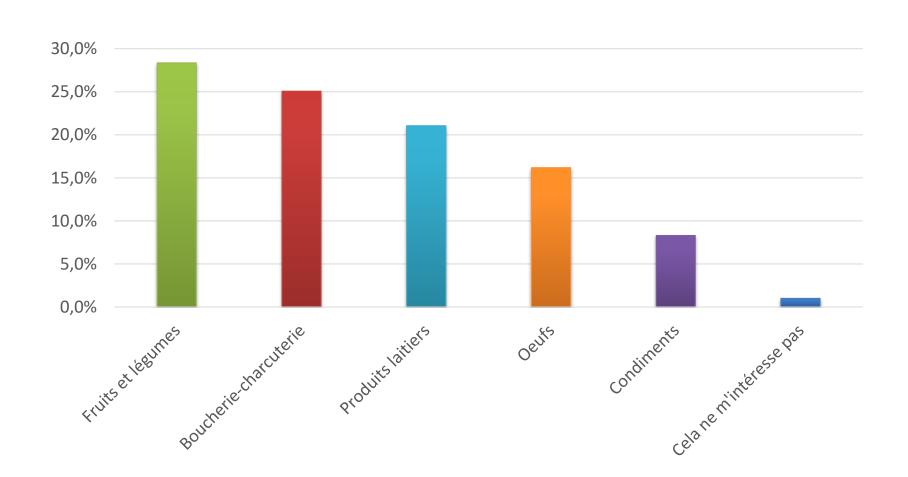
Priorité 8 : Restauration







19. Si un magasin de vente en direct est créé sur le territoire de la Communauté de communes, quel(s) type(s) d'achat iriez-vous y faire ?



SYNTHÈSE – **ÉQUIPEMENTS, COMMERCES ET SERVICES**

A retenir:

- Les services de santé apparaissent comme étant insuffisants, viennent ensuite les services loisirs-culture et les commerces de bouche
- Les **commerces de fournitures** et les services liés au **sport** sont considérés comme étant **suffisants**
- Les types de services à développer en priorité seraient : santé, personnes âgées et petite enfance
- Seulement 1% de personnes déclare ne pas être intéressée par la création d'un magasin de ventes directes

<u>Lien avec les orientations du projet de territoire</u>:

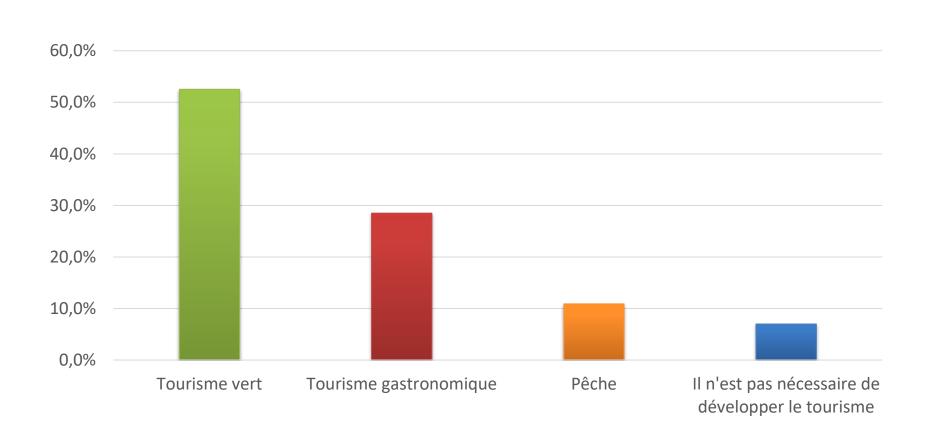
- Le PLUi et le PCAET peuvent difficilement agir sur l'offre de santé, mais ils prévoient la prise en compte de cet enjeu
- Il est prévu la redynamisation des centres bourgs et de pérenniser l'offre commerciale
- Les équipements seront confortés et leur accès sera facilité par les futurs itinéraires cyclables

ENVIRONNEMENT ET PAYSAGES





20. Que faut-il valoriser pour développer le potentiel touristique de la Communauté de communes ?



<u>Autres réponses</u>: agritourisme

21. Quels sont les espaces naturels à préserver ? Pouvez-vous les localiser ?

- ❖ Bords de Saône
- Parc du château de Pont de Veyle
- ❖ Bords de Veyle et ses affluents
- Zones humides
- Prairies
- Bocages





SYNTHÈSE — ENVIRONNEMENT ET PAYSAGES

A retenir:

- 50% des habitants pensent que le **tourisme vert** est le type de tourisme **à développer** en priorité sur le territoire
- Les bords de **Saône**, bords de **Veyle** et autres cours d'eau ont été identifiés comme espaces à préserver, ainsi que le **parc du château** de Pont de Veyle, les **prairies** et les **bocages**

<u>Lien avec les orientations du projet de territoire</u> :

- Les PLUi et PCAET respectent la règlementation en matière de protection de l'environnement et prennent également en compte la trame verte et bleue du territoire
- Le PLUi prévoit de mettre en place un **projet paysager** pour mettre en valeur les **paysages et patrimoine naturels** du territoire et **limiter les impacts de l'urbanisation** sur ces espaces
- La protection et la replantation des haies bocagères est intégrée dans les projets

PROSPECTIVES





22. Quelles devraient être selon vous les priorités du projet de territoire ?

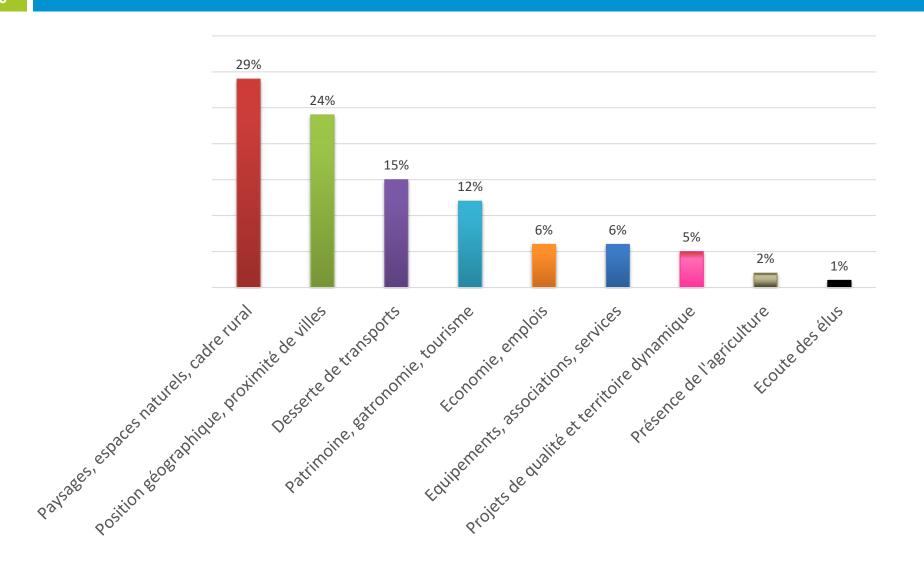
Priorité forte



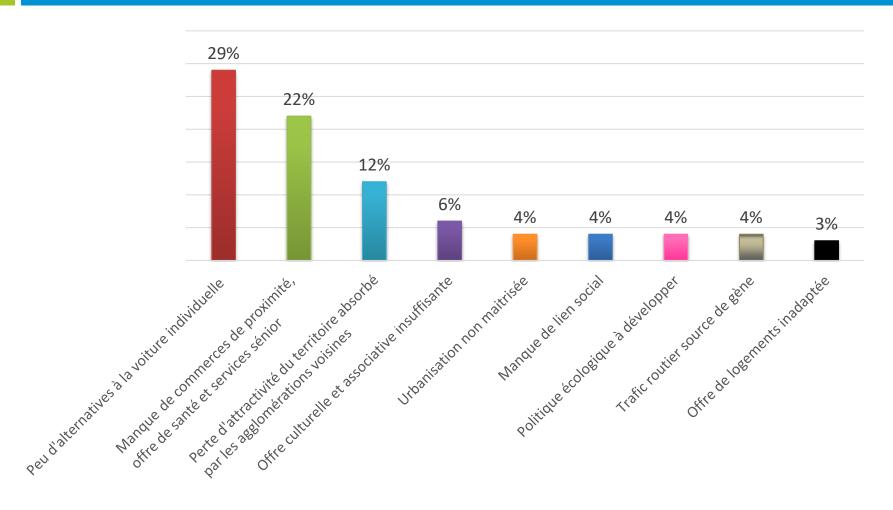
Priorité faible

- Priorité 1 : Préservation des espaces agricoles et naturels
- Priorité 2: Développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle
- Priorité 3: Sensibilisation de la population aux pratiques écologiques
- Priorité 4 : Développement des énergies renouvelables
- Priorité 5: Renforcement des offres de services, commerces et équipements
- Priorité 6 : Aménagement d'espaces publics
- Priorité 7: Mise en place d'actions en faveur de la rénovation énergétique de votre logement
- Priorité 8: Développement de l'activité touristique
- Priorité 9 : Développement de l'offre de logements

23. Quels sont selon vous, les forces du territoire?



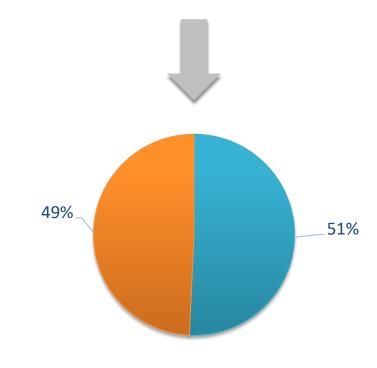
24. Quels sont selon vous, les faiblesses du territoire?



24. Quels sont selon vous, les faiblesses du territoire ? *Zoom*

Faiblesse n°1 identifiée par les répondants :

Peu d'alternatives à la voiture individuelle = 29 %



- Faiblesse des transports en commun
- Manque d'itinéraires modes doux sécurisés (vélo et piétons)

SYNTHÈSE - PROSPECTIVES

A retenir:

- Les habitants souhaitent que le projet de territoire prévoit en priorité :
 - La préservation des espaces agricoles et naturels
 - Le développement des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle
 - La sensibilisation de la population aux pratiques écologiques
 - Le développement des **énergies renouvelables**
- Les principales forces du territoire identifiées sont :
 - Le cadre rural et les espaces naturels et paysagers
 - Sa position géographique
- Les principales faiblesses du territoire identifiées sont :
 - La forte utilisation de la voiture individuelle, la faiblesse des transports en commun et le manque de modes doux
 - Le manque de commerces de proximité, d'une offre de santé et de services pour les séniors

SYNTHÈSE - PROSPECTIVES

<u>Lien avec les orientations du projet de territoire</u>:

- Le PLUi prévoit une **réduction importante de la consommation foncière** pour limiter l'urbanisation d'espaces agricoles et naturels
- A travers le PLUi et le PCAET, les **transports en commun** seront renforcés et des **itinéraires cyclables** développés
- Des actions de **sensibilisation** seront menées auprès des habitants et des acteurs économiques pour limiter les **consommations d'énergie** et avoir des **pratiques éco-responsables**
- Le PCAET et le PLUi prévoient le **développement raisonné des énergies** renouvelables
- Le PCAET intègre des actions propres à la **Communauté de communes** et aux **communes**, car elles ont un **rôle d'exemplarité**
- Mais encore : projet alimentaire territorial, gestion raisonnée des eaux, résilience de l'agriculture, adaptation au changement climatique, reconversion des friches...

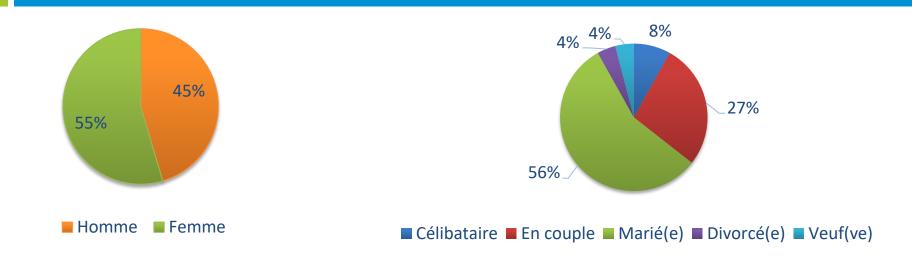
Pour plus d'informations sur les orientations du projet de territoire, connectez-vous sur le site internet de la CC de la Veyle, onglet « économie urbanisme » !

CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS

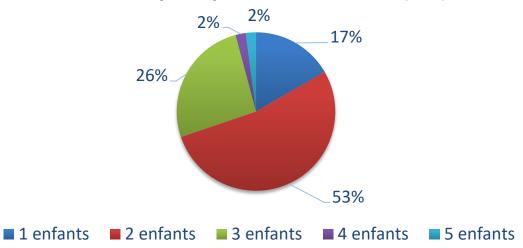




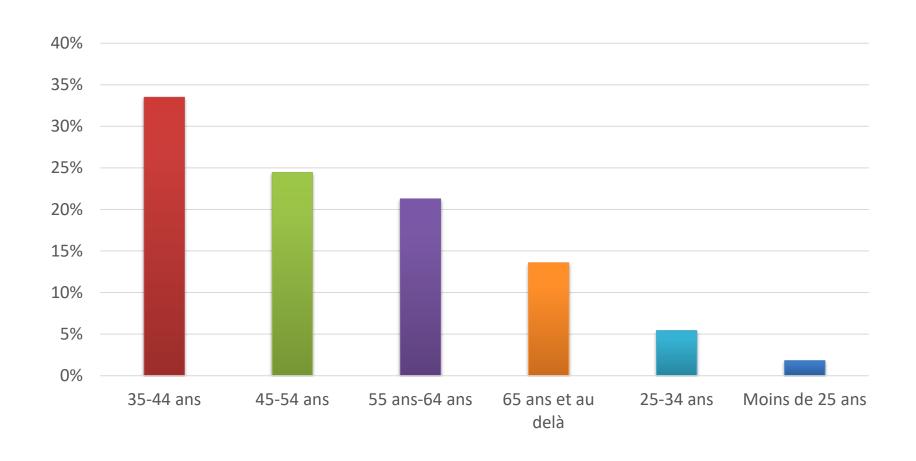
Genres et situations familiales



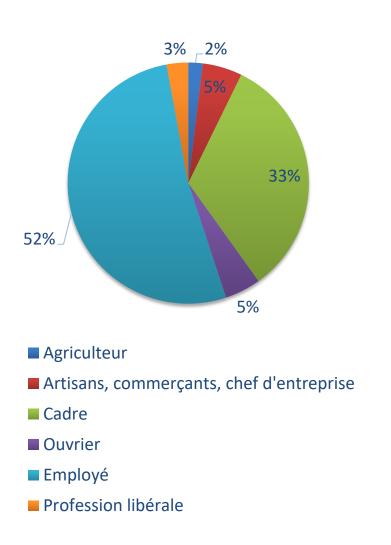


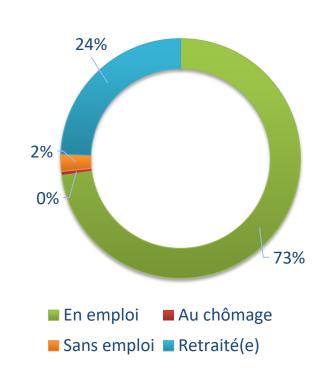


Ages



Catégories et situations professionnelles





41% des répondants ont laissé leurs coordonnées pour participer au projet de territoire!

LES PROCHAINES ETAPES

- Mise en lien des résultats du questionnaire avec les projets,
- Réflexion sur les points spécifiques à travailler avec les acteurs du territoire,
- Concertation avec les habitants : diffusion d'articles, communication autour des projets, actualités sur le site internet...







Merci pour votre participation

